

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29828**

Intitulé

Responsable de communication dans l'hôtellerie et le tourisme

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Institut européen de tourisme et d'hôtellerie (IETH) - CMH | Directeur général |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans un environnement mondialisé marqué par une concurrence accrue, la communication au sein d'un établissement hôtelier ou touristique est devenue stratégique et a récemment beaucoup évolué. Les métiers qui s'y réfèrent ont donc ouvert de nouvelles voies, en particulier à cause de l'importance grandissante prise par la communication digitale.

Le Responsable de communication dans l'hôtellerie et le tourisme exerce dans les domaines d'activité suivants:

1. La définition des besoins en communication interne et externe
 2. Elaboration d'un plan de communication
 3. Mise en œuvre des actions de communication définies
 4. L'organisation d'évènements
 5. Gestion des budgets
 6. La contribution à la coordination des équipes internes et externes réalisant des actions de communication
 7. La collaboration à la gestion des partenariats
 8. Contribuer au développement de la stratégie de la communication digitale
 9. L'évaluation de l'impact des activités et produits de l'établissement et leurs effets en terme de notoriété
- Capacités attestées :
1. Participer à la définition des besoins en communication interne et externe d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
 2. Contribuer à l'élaboration du plan de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
 3. Mettre en œuvre les actions de communication définies dans le plan de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
 4. Organiser des évènements
 5. Gérer les budgets afférents aux campagnes ou actions de communication interne et externe
 6. Contribuer à la coordination des équipes internes et externes
 7. Collaborer à la gestion des partenariats
 8. Contribuer au déploiement de la stratégie de communication digitale d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique
 9. Evaluer les impacts des actions de communication d'une chaîne hôtelière ou d'un établissement d'hébergement touristique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable de communication travaille dans le secteur de l'Hôtellerie ou du tourisme, de la parahôtellerie et des hôtels de luxe : 4 étoiles luxe, 5 étoiles et Palaces. Les établissements peuvent dépendre de Chaînes Internationales à grande capacité, ou d'établissements privés indépendants de petite ou moyenne taille, de centres de remise en forme, spa santé, résidences de tourisme, clubs de vacances.

- Responsable commercial relation clientèle
- Responsable de communication
- Chef de projet en communication,
- Responsable de communication événementielle,
- Responsable de clientèle,
- Community manager,
- Responsable marketing,
- Responsable des relations publiques,
- Responsable Digital Marketing
- Responsable marketing et communication on line,
- E-reputation manager

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les situations d'évaluations liées à la certification s'appuient sur la réalisation des productions telles que:

Création d'une base de données

Création d'un cahier des charges avec budget et devis

Dossier de présentation d'un évènement en interne.

Création d'outils et de supports

Ces éléments font partie d'une composante théorique validé par contrôle continu et examen final à l'issue de chaque module de cours

Composante pratique

Jeux de rôle

Simulations

Reporting oral

Composante de synthèse

mémoire sur les missions menées en entreprise lors du stage

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|----|-----|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | 40% représentants centre de formation 60% représentants secteur professionnel |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | 40% représentants centre de formation 60% représentants secteur professionnel |
| En contrat de professionnalisation | X | | 40% représentants centre de formation 60% représentants secteur professionnel |
| Par candidature individuelle | X | | 40% représentants centre de formation 60% représentants secteur professionnel |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2000 | X | | 40% représentants centre de formation 60% représentants secteur professionnel |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de communication dans l'hôtellerie et le tourisme" avec effet au 26 juin 2013, jusqu'au 08 février 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Entre 15 et 25 candidats certifiés par an

Autres sources d'information :

cmh-academy.com

Lieu(x) de certification :

Institut européen de tourisme et d'hôtellerie (IETH) - CMH : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

IETH/CMH
52, rue St Lazare
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IETH/CMH 52, rue St Lazare 75009 Paris

Historique de la certification :